



Le Journal

Heureux de vous retrouver en ce début d'année plein d'énergie pour attaquer 2023. Avant de vous présenter mes vœux, je veux partager avec vous une légende, celle du pot fêlé :

« Une vieille dame chinoise possédait deux grands pots. Chacun suspendu au bout d'une perche, qu'elle transportait appuyée derrière son cou. Un des pots était fêlé et fuyait alors que l'autre, en parfait état, rapportait sa pleine ration d'eau à la fin du trajet du ruisseau à la maison.

Le pot fêlé lui n'était plus qu'à moitié rempli d'eau. Pendant deux ans tous les jours la vieille dame ne rapportait chez elle qu'un pot et demi d'eau. Le pot intact était très fier de son travail, alors que le pot fêlé avait honte de ses imperfections, il se sentait triste car il ne pouvait faire que la moitié de son travail. Après deux années de ce qu'il percevait

comme un échec, il s'adressa un jour à la vieille dame : « j'ai honte de moi-même parce que la fêlure sur mon côté laisse s'échapper l'eau tout le long du chemin lors du retour vers la maison ». La vieille dame sourit : « as-tu remarqué qu'il y a des fleurs sur ton côté du chemin et qu'il n'y en a pas de l'autre côté ?

J'ai toujours su à propos de ta fêlure, donc, j'ai semé des graines de fleurs de ton côté du chemin et, chaque jour, lors du retour tu les arrosais. Pendant deux ans j'ai pu ainsi cueillir de superbes fleurs. Sans toi, étant simplement comme tu es, il n'y aurait pas pu y avoir cette beauté pour agrémenter la nature et la maison ». Chacun de nous avons nos propres manques, nos fêlures, mais ce sont chacun de ces manques qui rendent nos vies ensemble si intéressantes. Chaque fêlure rend nos vies enrichissantes à trouver ce qu'elle a de bon en elle.»

Donc à tous mes amis fêlés, passez une superbe journée et prenez le temps de sentir les fleurs qui poussent sur votre côté du chemin.

Seuls les fêlés laissent passer la lumière.



Une fin d'année festive



Journée galette...



Les Voeux du Maire



SOMMAIRE

- Les Voeux du Maire - Page 1
- La vie communale - Page 1-2
- SDIS - Page 3
- SIMAJE - Page 3
- Associations - Pages 4-6
- Informations / Agenda - Page 7



Jean-Marc BOYA
Maire d'Adé

visitez notre site
www.mairie-ade.fr

Les Vœux du Maire

Nous venons de passer deux années dans un contexte très spécial : COVID, guerre en Ukraine. Ces deux années vont laisser des traces, c'est certain : socialement, moralement, physiquement et économiquement.

Nous allons encore vivre une année compliquée, avec du jamais vu comme cette crise énergétique, qui est un véritable scandale économique.

Combien de boulangers, pour ne citer qu'eux, vont déposer les clés sous la porte. Alors que l'Espagne et le Portugal ne sont pas touchés par cette crise, car ils ont eu le courage et l'intelligence de ne pas accepter tout et n'importe quoi de l'Europe, l'Italie aujourd'hui s'oppose aussi en refusant la fin des voitures thermiques en 2035. J'imagine les queues de voitures électriques bloquées sur l'autoroute sous la neige et le verglas pendant des heures...

À côté de cela, on nous parle d'écologie et on n'a aucune honte de dire qu'il faut repartir avec des centrales à charbon !

Nous manquons d'électricité et on veut nous imposer le tout électrique !

En attendant, malgré des dotations qui baissent, nous allons continuer à aménager et rénover, que ce soit les bâtiments et la voirie communale en fonction de nos moyens et des priorités. Plusieurs chantiers sont lancés et les projets ne manquent pas.

Mais commençons aussi par entretenir ce qui est déjà là et ce n'est pas une mince affaire.

Nous remercions toutes les associations qui œuvrent pour faire vivre le village, tous nos partenaires financiers et publics, tous les anonymes qui chaque jour participent à leur façon au bien-être de la commune.

Le conseil municipal et le personnel communal vous souhaitent le meilleur pour cette nouvelle année, à vous, vos proches et tous ceux qui vous sont chers.

Nous souhaitons un bon rétablissement à tous ceux qui sont malades du plus petit au plus grand et nous vous invitons à partager tous les bons moments, qui vous seront proposés tout au long de l'année par les diverses associations du village.

Bonne et heureuse année à tous.

Jean-Marc BOYA

DIMINUTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

- **Rues de Bigorre, du Stade, de Cambidos, Cazaou Marti, des Arpens, de Lassalle, de la Hournerie :**
60% de la puissance maximale des lanternes LED de l'allumage à 22h30
20% de la puissance de 22h30 à 6h
60% de 6h à l'extinction.
- **Rues des Écoles, Salle des fêtes et Boulodrome :**
50% de la puissance maximale des lanternes LED de l'allumage à 22h30
20% de 22h30 à 6h
50% de 6h à l'extinction
- **Aire de jeux et City :**
50% de la puissance de la lanterne LED en permanence

Point Travaux

Les travaux prévus durant le premier semestre sont les suivants :

- Débuter les travaux d'extension de la salle multi-associations
- Peindre les passages piétons
- Sortir les caniveaux métalliques chemin de la lande
- Reprofiler la chaussée et les fossés chemin de la lande

SYMAT

Le SYMAT délègue la compétence de collecte des déchets en prestation de service sur la commune.

Ce contrat de prestation fait l'objet d'une mise en concurrence tous les 5 ans. Le nouveau contrat débutera le 1er avril avec des évolutions dans les jours de collecte sur le Pays de Lourdes. Sur ce secteur, comme sur le reste du territoire du SYMAT, les ordures ménagères et le tri sélectif seront collectés une fois tous les quinze jours (voir calendrier joint) sur les communes de moins de 2 000 habitants.

Vous pouvez consulter les jours de collecte sur symat.fr ou sur l'application gratuite SYMAT pour smartphones.



JULIE LOUSTAUNAU
RESPONSABLE SERVICE COMMUNICATION
115 rue de l'Adour - 65460 BOURS
05 62 96 45 00 - 06 43 20 44 97
<http://www.symat.fr>
f SYMAT

ERRATUM

L'ASSEMBLÉE DES PROPRIÉTAIRES AFAFAF

SE DÉROULERA LE
VENDREDI 17 MARS
ET NON LE 16 MARS
COMME INDIQUÉ SUR
LA CONVOCATION

AMÉNAGEMENT FORESTIER

La forêt communale d'Adé est gérée par l'ONF depuis plusieurs décennies et cette gestion est définie en concertation avec le propriétaire (la commune) et se traduit dans un document technique : l'aménagement forestier.

Il faut rappeler que les forêts des collectivités relèvent du Régime forestier mis en oeuvre par l'ONF et doivent disposer d'un document de gestion.

Ce document garantit la gestion durable de la forêt.

À partir d'une analyse du milieu naturel, des contextes sociaux et économiques, il détermine les objectifs de gestion et un plan d'actions pour la forêt.

Il est établi pour une durée de 20 ans (de 2023 à 2042), approuvé par le conseil municipal par délibération et par arrêté par le préfet de région. Le dernier document est arrivé à terme et couvrait la période 2008-2022 et doit donc être révisé.

Pourquoi réaliser un aménagement ?

La sylviculture se conduit dans la durée (travaux, coupes, entretien des parcelles...) et le document permet de déterminer et de planifier dans le temps les interventions à conduire.

Ce que vous allez trouver dans ce document :

- L'état des lieux de la forêt et le bilan de la gestion passée, les objectifs, les choix de gestion et le programme d'actions.

Il prend en compte le caractère multifacettes de la forêt. C'est un fil conducteur de la gestion du massif forestier, qui est soumis à des aléas sur une période aussi longue (20 ans).

Les actions engagées et en cours vont se poursuivre : - Exemple de la régénération de la parcelle 9 (proche cabane des chasseurs), parcelle dans laquelle des travaux sylvicoles ont été lancés (dégagements manuels des semis) et des éclaircies des chênes adultes réalisées.

Pendant cette période d'aménagement, la forêt va changer d'aspect :

- Par les interventions programmées : travaux et exploitations,

- Par l'impact des évolutions climatiques : réchauffement irrégulier mais incontestable, modification du cycle des saisons, incidents sanitaires ...

Mais, la commune d'Adé possède un joli patrimoine forestier riche et varié, situé à proximité du village et facilement accessible à tous : n'hésitez pas à venir le découvrir !

Samuel Durand,
Technicien Forestier Territorial ONF

LES RÉSULTATS

COMME TOUS LES ANS, LA COMMUNE ET LES ASSOCIATIONS ADÉENNES ONT ORGANISÉ OCTOBRE ROSE ET LE TÉLÉTHON

Nous avons reversé 3 000€ à la Ligue contre le cancer, financé par :

- la garbure 1 580€,
- les marches 992€,
- le concours de pétanque 300€,
- la bourriche de l'U.S. ADÉ 200€,
- le comité des fêtes 100€.

Pour le Téléthon nous avons reversé 3 284€ grâce à :

- Marcel qui a récolté 475€ au Leclerc, merci à lui,
- Elisa et son jambon 368€
- A.D.E. a organisé le concours de belote et a vendu ses confectons pour 402€ au marché de Noël,
- la chasse pour les dons des chevreuils.
- le loto de Novembre a été une vraie réussite, 1 500€.

Les gagnants des différentes activités sont :

- **Concours de belote** : M. et Mme CROUAU, Mme BEILLARD et M. CASSOU,
- **Marche** : Mme CARPENTIER et Mme LAPORTE,
- **Jambon d'Elisa** : Mme HOURNE avec 5.576kg,
- **Tombola** : 1/4 chevreuil: Mme BEILLARD, Mme FERNANDES et Mme LAPORTE

- Ines JEANSON a gagné le fil rouge en ramenant son coupon, 2 repas au restaurant LO VETERE.

Le **CONCOURS DU PLUS BEAU SAPIN** a été remporté par la famille TOUREILLE (80€ de bons d'achat), suivie de la famille BOELHY(60€) et de la famille CHANGART(40€).

Le maire et le conseil municipal remercient tous les participants et toutes les petites mains qui ont œuvré pour la réussite de ces manifestations.



SDIS SERVICE DE DÉFENSE INCENDIE ET DE SECOURS

Le SDIS c'est 5 compagnies, 29 centres de secours, plus de 1000 pompiers volontaires, un peu moins de 200 pompiers professionnels, une cinquantaine d'administratifs, 45 véhicules d'assistance et de secours aux victimes, 30 engins de lutte contre les feux urbains, 24 engins de lutte contre les feux de végétation et 8 grandes échelles.

Le département avec environ 52% et les communes avec un peu moins sont les financeurs du budget du SDIS. Ce service aujourd'hui nous coûte de plus en plus cher. Nous avons vécu ces dernières années une véritable escalade de 18 489€ en 2017 soit 22,70€/hab, à aujourd'hui en 2023 à 35 354€ soit 41,45€/hab ce qui représente une augmentation de 91,2%. Sans compter notre participation au financement de la nouvelle caserne qui est un peu plus de 14 000€. Il faut bien comprendre qu'en fait, mon calcul n'est pas juste car en réalité nous cotisons tous deux fois, une via l'impôt communal et une deuxième via le départemental.

Alors certes une vie n'a pas de prix mais ça devient très compliqué ! Car en plus de cela, il faut savoir que par exemple : le contrôle des débits des bouches d'incendie effectué par le SDIS est payant.

Nous devons également, afin d'être dans les normes, implanter deux nouvelles réserves incendie.

On demande aux communes de faire preuve de sobriété en matière de fonctionnement alors que tout augmente sauf les dotations. Ne serait-il pas possible que certaines institutions donnent l'exemple en termes d'économie ?

Les pompiers sont aujourd'hui indispensables, nous l'avons encore vu l'été dernier. C'est un des plus beaux et des plus durs métiers qui nécessite une vocation et une grande implication et nous sommes tous admiratifs et reconnaissants de leur travail.

Mais la gestion c'est aussi un métier et du bon sens aussi.

PÉRISCOLAIRE

Foule d'activités périscolaire à l'école d'Adé, une session bien remplie pour les jeunes.

Encadrés par des éducateurs sportifs, les enfants ont eu la chance de pouvoir découvrir des activités ludiques, tels que la Baby gym pour les maternelles et le Boxe Thaï pour les élémentaires durant la session de novembre, décembre, plusieurs séances ont été mis en place concernant la Baby gym avec l'association 1,2,3 pirouette. La motricité des petits mise à l'honneur.

Objectifs : amener l'enfant à développer son sens de l'équilibre, faire acquérir à l'enfant les mouvements tels que culbuter, galoper, sauter sur un pied, sur deux pieds, grimper, toujours dans la bonne humeur et dans le plaisir et ils s'en sont donnés à coeur joie.

Pour les plus grands (6/11 ans), quel bonheur de pouvoir découvrir une autre discipline telle que la Boxe Thaï.

Avec le projet sportif de Boxe Thaï, l'équipe d'animation en concertation avec l'association a mis en place des séances à des fins éducatives. Le contrôle de soi et le cadre réglementaire maîtrisent des touches, accepter les touches sont des sujets mis en avant. Cette activité, pratiquée dans la salle des fêtes d'Adé, est basée sur un partenariat avec Boxing Full Contact Lourdais. Cette coopération a permis de proposer des séances éducatives et remporte l'adhésion de l'équipe pédagogique en place, mais aussi des enfants participants.

Et pour finir l'année 2022 en fil rouge un lutin farceur envoyé par le père Noël a rendu visite au périscolaire avec la particularité de se réveiller à la tombée de la nuit et de faire des bêtises pour le plus grand plaisir des enfants.

Pour clôturer l'année un spectacle de Noël intitulé " Le Noël du loup aux petites quenottes" mis en scène par la compagnie "Le chat Gaucher" à été proposé aux enfants, parents du périscolaire avec un goûter et chocolat de Noël et pour les parents un moment d'échange entre eux ainsi que l'équipe pédagogique autour d'un thé/café bien chaud.

L'équipe d'animation souhaite une très belle année 2023, aux lecteurs ainsi qu'aux habitants de notre très cher village d'Adé.

SIMAJE



ANIMATION DIFFUSION ÉCHANGES

● **Assemblée Générale de l'Association A.D.É :**
le vendredi 27 janvier à la salle des fêtes ADÉ à 19 heures

● **Ateliers Adultes organisés par A. D. É.**

● **Théâtre : Troupe «Les Exquis Mots».**

Les répétitions ont lieu tous les jeudis soirs, de 20h15 à 22h30, à la salle des Fêtes d'Adé (ou la salle culturelle du bas). Naturellement, la porte est grande ouverte aux futurs comédiens.

Contact : Marc 06 76 21 14 95 ou un membre de la troupe.

● **Jeux de société.**

Tous les jeudis, de 14h à 17h A.D.É. (Salle culturelle du haut) organise un atelier de jeux de société, de cartes. Belote, tarot y sont à l'honneur tout comme les jeux de lettres.

● **Loisirs créatifs.**

Cet atelier fonctionne régulièrement à raison d'une fois par semaine, le mardi de 16h à 18h30.

Si vous êtes intéressés vous pouvez contacter Béatrice (bea.duclos@orange.fr).

● **Atelier d'écriture.**

Lieu : Salle culturelle d'Adé (du bas) le samedi de 10h à 12h.

Fréquence : une séance tous les deux mois.

Contact : Marc 06 76 21 14 95

Prochains ateliers : samedi 11 février, le 8 avril, le 17 juin

● **Atelier d'art floral.**

Cette activité se déroule l'après-midi du 1er dimanche de chaque mois dans la salle culturelle (du bas) d'Adé. Ces cours sont animés par Véronique DUPIRE.

Prochains ateliers : 5 février, 5 mars, 2 avril, 7 mai et le 11 juin

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter Bernadette au 05 62 94 12 59 ou 06 33 66 78 12

● **Ateliers Enfants organisés par A. D. É.**

● **Lecture de contes.**

Lectures mensuelles le samedi de 11h à 12h pour les jeunes enfants accompagnés. Possibilité d'emprunter des livres pour 1 mois.

Prochaines dates : 21 janvier, 11 février, 18 mars.

● **Atelier théâtre : «Les Petits Exquis Mots».**

Cours de théâtre hebdomadaires pour les jeunes. Ils ont lieu le jeudi après l'école de 16h45 à 17h45. Sur autorisation écrite des parents les membres de l'association peuvent assurer le transfert du Centre de Loisirs vers la salle culturelle ou se déroule l'activité.

Contact association : 06 32 21 43 39

● **Adé : spectacles programmés:**

Dimanche 12 février 2023 à 15h et/ou 16h30, à la Salle culturelle du bas : En partenariat avec la Ligue pour l'enseignement nous accueilleront dans le cadre du Festival « Contes en Hiver » la conteuse Myriam RUBIS dans son spectacle « Contes couleur du temps » à partir de 8 ans.

Samedi 25 mars 2023 à 21h à la salle des fêtes : théâtre avec la troupe du Rideau rouge de MIREPEIX qui nous présentera la comédie « Les Belles-soeurs » d'E. Assous.

LE COMITÉ DES FÊTES SOUHAITE AUX ADÉENNES ET ADÉENS UNE EXCELLENTE ANNÉE 2023 !

Que cette nouvelle année vous apporte la santé surtout et qu'elle soit riche de moments festifs et de partage, avec vos familles et vos proches.

L'année 2022, et ses mesures sanitaires allégées, nous a permis de réaliser les manifestations prévues. Le retour de la convivialité dans notre village met du baume au coeur et le bilan moral est positif (il sera exposé prochainement lors de notre assemblée générale du 28 janvier 2023).

Pour cette nouvelle saison, le comité des fêtes compte un nouveau membre : Davy Gouraud. Nous lui souhaitons la bienvenue dans l'équipe et qu'il prenne plaisir; autant que nous, à organiser les manifestations qui nous sont chères.

Si d'autres personnes souhaitent nous rejoindre n'hésitez pas à nous contacter : comitedesfetesdade@gmail.com.



**POUR L'ANNÉE 2023, LE COMITÉ A UNE FOIS DE PLUS CONCOCTÉ
DES ÉVÈNEMENTS CONVIVIAUX ET FESTIFS. A VOS AGENDAS !**

- **3 Mars : Concours de belote**
- **10 Avril : Chasse aux oeufs suivie du repas du Lundi de Pâques**
- **17 Juin : Soirée moules/frites et son spectaculaire feu de la Saint-Jean**
- **4/5/6 Août : Fêtes patronales.**

Les rendez-vous sont pris, nous espérons vous y voir nombreux.

C'est avec beaucoup d'attentes et d'ambitions que le monde du rugby ouvre le livre d'une année 2023 si particulière et prometteuse. Nous trépignons tous d'impatience de voir le XV de France tenter de faire mieux que les cousins du ballon rond.

Mais plus près de nous, 2023 sera surtout l'occasion de célébrer les 20 années de l'école de rugby.

En attendant, le travail de fond se poursuit au sein de l'école de rugby Pays de Lourdes XV : *la dynamique est positive et ça paie*. Les effectifs augmentent sensiblement et les bons résultats s'enchaînent dans toutes les catégories au point où, comme l'année passée, les Minimes, dernier étage de la formation du Pays lourdaise, s'aventurent au niveau A après une première partie de saison très favorable pour eux. C'est la confirmation d'une formation de qualité développée sur le temps long qui permet également de sortir une densité de joueurs au niveau attendu.

Les cadettes organisées en rassemblement avec Las Orsas ne sont pas en reste avec un groupe qui s'est quelque peu renouvelé : en se rendant chez l'équipe leader pour le dernier match de la poule, la qualification sera compliquée mais rien ne sera impossible en terre toulousaine.

Il est important de noter la forte attractivité en M6, catégorie indispensable où motricité, fondamentaux techniques et cohésion de groupe s'acquièrent pour le futur. Près d'une vingtaine de joueurs en herbe est présente chaque samedi pour s'initier aux joies de notre discipline.

Enfin, l'école de rugby est désormais labellisée école d'arbitrage : n'oublions pas qu'au-delà de créer un apprentissage à cette fonction parfois tant décriée mais indispensable, c'est également un facteur important de performance chez les joueurs.



C'est donc avec entrain et une motivation démultipliée que les staffs abordent cette nouvelle année que l'on souhaite douce, heureuse et réussie à tous.

Nous tenons à renouveler toutes nos pensées à Mahé Quessette et sommes toujours à ses côtés face à la maladie.

Nous remercions chaleureusement nos sponsors, les équipes dirigeantes du FC Lourdes XV et de l'U.S. Adé pour leur soutien et l'ensemble des bénévoles et parents de joueurs qui nous font confiance.

Comme chaque année, les éducateurs se renouvellent, n'hésitez pas à vous impliquer, nous avons besoin de développer notre équipe de bénévoles afin que nos joueurs poursuivent leur apprentissage dans de bonnes conditions et prennent plaisir à jouer.

L'ASSOCIATION ET LES PARENTS D'ÉLÈVES S'ASSOCIENT POUR VOUS SOUHAITER LEURS MEILLEURS VOEUX POUR CETTE NOUVELLE ANNÉE.

Nous avons tous évidemment une grosse pensée pour Mahé à qui nous souhaitons tous nos vœux de rétablissement.

Le 31 octobre les enfants ont fêté HALLOWEEN dans les rues du village. Nous remercions pour leur accueil toutes les personnes qui ont distribué de nombreuses friandises.

La vente de chocolat de Noël nous aide à soutenir les futurs projets de l'école, merci pour votre participation.

L'association ADECOLE vous donne rendez-vous pour son prochain loto le Vendredi 31 mars 2023. Si vous avez des lots à offrir pour cette occasion, n'hésitez pas à contacter Christophe au 06.09.76.31.52.





L'U.S. ADÉ VOUS PRÉSENTE SES MEILLEURS VOEUX POUR CETTE NOUVELLE ANNÉE

Le Père Noël n'a pas oublié de nous rendre visite lors du traditionnel Noël du club. Toute la famille du rugby adéen s'est retrouvée lors d'une soirée festive.

Nos deux équipes seniors s'emploient à figurer au mieux dans cette poule hautement relevée. L'équipe cadette continue la phase de brassage. Le club a participé financièrement aux manifestations d'Octobre Rose et du Téléthon.

Des rendez-vous bien sûr en ce début d'année :

- **L'AJUSA organise une soirée Tartiflette le 4 février à la salle des fêtes, inscriptions à l'épicerie POUTOU**
- **Le prochain loto de l'U.S. Adé aura lieu le vendredi 17 février**
- **La journée des Anciens aura lieu le dimanche 5 Mars avant la rencontre contre le Marquisat.**

Au plaisir de se voir autour du stade!

Petites pensées pour notre ancien joueur Pascal Duclos qui a succombé trop rapidement à la maladie, ainsi qu'à nos anciens entraîneurs Serge Pons et Roger Duclos.



Agenda

4 Février

Soirée Tartiflette organisée par l'AJUSA
À la salle des fêtes 19h.

12 Février

Festival Conte en hiver
organisé par A.D.E.
À la salle culturelle 15h.

17 Février

Loto organisé par l'U.S. ADÉ
À la salle des fêtes 21h.

3 Mars

Concours de belote
organisé par le comité des fêtes
à la salle des fêtes 20h.

25 Mars

Soirée théâtrale « Les Belles soeurs »
organisée par A.D.E.
À la salle des fêtes 21h.

31 Mars

Loto organisé par ADECOLE
À la salle des fêtes 21h.

10 Avril

Chasse aux oeufs et repas pascal
organisés par le comité des fêtes
À la salle des fêtes.

BONNES PRATIQUES

Ramasser les déjections canines sur la voie publique n'est pas qu'une question de savoir vivre et de respect d'autrui.

C'est aussi une obligation légale. En effet, l'article de loi R632-1 du Code pénal et de l'article R541-76 du Code de l'environnement imposent aux usagers de la collectivité de ramasser les crottes de leur chien, sous peine d'une amende de seconde classe.

Ces deux textes de loi considèrent les déjections canines de la même façon que des ordures ou des liquides et font donc l'objet d'une contravention en cas de non-ramassage dans tous les lieux publics à l'exception des sites spéciaux dédiés aux chiens. **En ne ramassant pas les crottes de votre chien, une verbalisation peut être encourue, son montant défini par arrêté communal est de 150€ à Adé.**

La verbalisation peut être facilement évitée en se munissant de sacs à crottes à chaque sortie.

La Mairie en fourni gratuitement, il suffit de venir les chercher aux heures d'ouverture.



**LE COUPABLE
C'EST QUI ?
C'EST PAS KIKI !**

Je reviendrai
....



Directeur

Jean-Marc BOYA

Rédacteurs

Maryline CARASSUS

avec les membres de la commission

Impression : L'Atelier Graphik

Naissance :

- Nicodème ORTICA
- Zoey LANTHEAUME
- Maxence LUCAS
- Théa GALAU

Décès :

- Catherine CASANAVE née MONAMICQ
- Robert LACRAMPE-PEYROUTET
- Raymond EMPAIN
- Émile DOS SANTOS

Ouverture MAIRIE : lundi au vendredi : 9h à 12h.
Adresse courriel : mairie-dade@wanadoo.fr
Site internet : mairie-ade.fr

LA POSTE

Ouverture : lundi au vendredi : 12h15 à 15h15.

ENCOMBRANTS

Renseignements au 0800 770 065